

Ministère de l'Agriculture, de
l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
Office National d'Appui à la Sécurité
Alimentaire (ONASA)

République du Bénin

Comité permanent Inter Etats de
Lutte contre la Sécheresse dans le
Sahel (CILSS)

Centre Régional AGRHYMET

CELLULE NATIONALE D'ANALYSE DU CADRE HARMONISE (CH) DU BENIN



ATELIER DE FORMATION SUR LE CADRE HARMONISE INFOSEC (Cotonou), 25 - 29 Août 2014

Rapporteurs

Armel MENSAH

Sylvia AHOUANSE

Août 2014©

Sommaire

Sommaire	i
Liste des sigles et abréviations	ii
Introduction	1
1. Cérémonie d'ouverture et introduction à la formation	2
2. Présentation des participants et de leurs attentes.....	3
3. Les communications.....	3
3.1. Les concepts et consensus du cadre harmonisé	4
3.2. Les différentes étapes du cadre harmonisé.....	5
3.2.1. Inventaire des données	5
3.2.2. Analyse des preuves et score de fiabilité.....	5
3.2.3. Classification, situations actuelle et projetée.....	6
3.2.4. Estimation des populations.....	7
3.2.5. Production de la carte et des résultats.....	7
4. Les travaux de groupes.....	7
5. Les recommandations à l'endroit de la cellule nationale	8
Conclusion.....	9

Liste des sigles et abréviations

ABSSA	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
ANPC	Agence Nationale pour de la Protection Civile
CARDER	Centre Agricole Régional pour le Développement Rural
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRA	Centre Régional AGRHYMET
DAGRI	Direction de l’Agriculture
DANA	Direction de l’Alimentation et de la Nutrition Appliquée
D-Elevage	Direction de l’Elevage
DG-Eau	Direction Générale de l’Eau
DNM	Direction Nationale de la Météorologie
D-Pêche	Direction des la Pêches
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DSA	Direction de la Statistique Agricole
DSVSA/ONASA	Direction du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire
INFOSEC	Institut de Formation Sociale, Economique et Civile
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
INSAE	Institut National de la Statistique et de la l’Analyse Economique
MAEP	Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche
MS	Ministère de la Santé
ONASA	Office National d’Appui à la Sécurité alimentaire et nutritionnelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PBASAN	Plate Forme Béninoise d’Appui à la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle
SAP	Système d’Alerte Précoce
THP Bénin	The Hunger Project Bénin

Introduction

Depuis plusieurs décennies au Sahel, le Centre Régional AGRHYMET¹ (CRA) et autres structures mènent des actions pour prévenir les crises alimentaires. Ce qui a conduit à la mise en œuvre de plusieurs méthodologies de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau du Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Avec l'élargissement à la zone CEDEAO, un Cadre Harmonisé (CH)² d'analyse permanente de la vulnérabilité courante au Sahel et en Afrique de l'Ouest a été développé depuis 2009. Dès lors, des assises sur le contenu du cadre harmonisé ont fait l'objet de plusieurs séances de formation au niveau de la sous-région. Outre ces séances de formation et dans un souci de prendre en compte un plus grand nombre d'indicateurs répondant à une analyse globale de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à la fois au niveau des pays du CILSS et de la CEDEAO, les outils utilisés pour l'analyse ont été revus par les experts du Centre Régional AGRHYMET.

C'est donc en prélude à l'établissement des profils de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest en octobre 2014, qu'une formation sur les nouveaux outils du Cadre Harmonisé (CH) développé par le Centre Régional AGRHYMET a été initiée. La présente formation sur le «cadre harmonisé » organisée à l'INFOSEC à Cotonou au Bénin, du 25 au 29 Août 2014, a eu pour objectif de renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le suivi de la sécurité alimentaire au Bénin.

Plus spécifiquement, cette formation devrait permettre aux participants de :

- ✓ comprendre les fonctions premières et les procédures du CH ;
- ✓ connaître les normes et les principes du CH ;
- ✓ conduire un inventaire des preuves ou de données ;

¹AGRHYMET : Hydrologie et Météorologie au service de l'Agriculture

²Une harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des zones et groupes vulnérables au Sahel et en Afrique de l'Ouest

- ✓ expliquer l'importance, la valeur et le processus de la classification par phase de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe ;
- ✓ maîtriser les concepts de l'analyse consensuelle (convergence des preuves, situation courante / projetée) ;
- ✓ aboutir à la classification des entités administratives de 3^{ème} niveau ;
- ✓ estimer et cartographier les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle pour la période courante et projetée.

Enfin, à la fin de cette formation, les participants devraient être suffisamment outillés et sensibilisés sur les orientations pour l'élaboration des profils de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin.

Le présent rapport fait le point des travaux de la formation.

1. Cérémonie d'ouverture et introduction à la formation

Avant le lancement officiel, le contexte de la formation a été présenté dans une brève allocution par Mme MAMA ALI Isbath, chef service du Système d'Alerte Précoce (CS/SAP) de l'ONASA. Elle a remercié d'avance les participants pour leur présence effective à la formation sur le cadre harmonisé.

Ensuite Mr Abdallah SAMBA, expert du Centre Régional AGRHYMET dans son mot introductif a aussi remercié les participants pour leurs contributions très attendues aux différentes sessions de la formation. Il a souhaité que les objectifs de formation soient atteints pour mieux préparer l'atelier national d'analyse prévu en fin septembre 2014.

Enfin, le mot de lancement officiel a été prononcé par le Directeur du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (DSVSA/ONASA), représentant le Directeur Général de l'ONASA empêché pour la circonstance. Ce dernier a mis l'accent sur l'importance des nouveaux outils du CH permettant d'évaluer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans cette optique, la formation sur le CH apparaît propice afin d'assurer la durabilité des actions au niveau de la cellule d'analyse du Système d'Alerte Précoce du Bénin.

Suite à cette cérémonie d'ouverture officielle, la formation sur le cadre harmonisé a démarré par la présentation des participants et de leurs attentes.

2. Présentation des participants et de leurs attentes

La présentation des différents participants présents a permis de noter que les acteurs à cet atelier sont venus des institutions étatiques et non gouvernementales concernées par la sécurité alimentaire et nutritionnelle que sont : le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) représenté par les structures d'intervention décentralisées (ONASA, DAGRI, DANA, INRAB, D-Pêche, D-Elevage, CARDER, ABSSA, DSA), le Ministère de la Santé, la Direction Générale du Commerce Extérieur, l'INSAE, la DNM, la Direction Générale de l'Eau, l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), l'ONG Hunger Projet Bénin, la presse écrite (cf. liste des participants en annexe 1).

Suite aux présentations des participants, ces derniers ont exprimé leurs attentes qui se résument comme suit :

- ✓ l'appropriation et la maîtrise des outils du CH pour atteindre les objectifs du SAP ;
- ✓ le renforcement des capacités en matière d'analyse de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle.

Suite à la pré-évaluation des participants sur leurs connaissances du CH, il ressort que 8 participants sur 21 ont déjà appliqué le CH dans sa version première développée en 2009 et 2010.

3. Les communications

Au total, douze communications ont permis aux experts du Centre Régional AGRHYMET de mettre l'accent sur :

- ✓ les concepts et consensus du CH au cours de la première journée ;
- ✓ les différentes étapes du CH pendant les quatre derniers jours ;
- ✓ l'ancrage institutionnel, les responsabilités des membres et le fonctionnement de la cellule nationale au cours du dernier jour ;

Ces différentes communications ont été ponctuées de séries d'exercices qui ont permis aux participants de mieux s'imprégner des concepts développés.

Journée du 25 Août 2014

3.1. Les concepts et consensus du cadre harmonisé

En ce qui concerne les concepts et consensus du CH présentés en quatre sessions, l'accent a été mis sur l'importance du cadre analytique prenant en compte les indicateurs de résultats et les facteurs contributifs.

Au nombre de quatre, les indicateurs de résultats sont relatifs à :

- ✓ la consommation alimentaire ;
- ✓ l'évolution des moyens d'existence ;
- ✓ l'état nutritionnel ;
- ✓ la mortalité.

Les facteurs contributifs, quant à eux, sont relatifs à :

- ✓ la vulnérabilité et aux dangers ;
- ✓ la disponibilité alimentaire ;
- ✓ l'accessibilité aux aliments ;
- ✓ l'utilisation des aliments, y compris l'accès à l'eau ;
- ✓ la stabilité.

Ces facteurs peuvent être sous forme de preuves directes ou indirectes. Toutefois, les experts ont rappelé la nécessité de faire la différence entre les preuves directes et celles indirectes.

Ces notions sont généralement analysées à l'aide d'un tableau de référence du CH prenant en compte les phases de vulnérabilité, des classes et des indices internationalement admis.

Toutes ces sessions ont été ponctuées de débats et discussions. Les questions et commentaires les plus importants par rapport à chaque session sont contenus dans le tableau n°1 ci-dessous :

Tableau n°1 : Questions d'éclaircissement relatives aux quatre sessions sur les consensus

Sessions	Questions
1	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les relations entre le CH et les groupes de travail pluri disciplinaire ? - Est-ce qu'il existe d'indicateurs par rapport à la population en parlant de sécurité alimentaire et nutritionnelle ?
3	<ul style="list-style-type: none"> - Comment nuancer les deux types de facteurs (causalité et contributifs) qui peuvent être source d'insécurité ou de sécurité alimentaire et nutritionnelle en fonction du contexte ? - Dans les facteurs de causalité, on voit des stratégies qui reviennent sous forme d'avoirs relatifs aux moyens d'existence
4	<ul style="list-style-type: none"> - La surproduction peut être un problème lorsqu'elle est mal gérée... - Comment les facteurs contributifs pourraient avoir un impact positif ? - Est-ce possible de s'appesantir uniquement sur les outils de la SA (cadre conceptuel de la SA) pour faire une étude d'analyse de SA

Journées du 26 au 28 Août 2014

3.2. Les différentes étapes du cadre harmonisé

Au nombre de cinq, les quatre premières étapes du cadre harmonisé ont été abordées au cours des trois jours intermédiaires de la formation. Ces étapes ont porté sur :

3.2.1. Inventaire des données

Il permet de collecter toutes les informations disponibles sur les indicateurs de résultats et les facteurs contributifs. C'est la première étape dans la réalisation du cadre harmonisé. Les informations ainsi recueillies sont renseignées dans une fiche dénommée Etape 1 - Tableau 1 du CH. En fonction du pays, on disposerait d'autant de fiches du Tableau 1 que de niveaux administratifs à analyser (nombre de Communes).

3.2.2. Analyse des preuves et score de fiabilité

C'est la deuxième étape du cadre harmonisé. Cette étape permet d'analyser la fiabilité des sources des données ou des documents exploités en les classant en :

- F1 : lorsque les informations proviennent d'avis d'experts ou autres non confirmés ;
- F2 : lorsque les données sont jugées assez fiables car issues de ré-analyse des résultats d'enquêtes ou de recensements anciens, de résultats d'enquêtes non validés ou de rapports de mission de terrain ;
- F3 : lorsque les données sont jugées fiables car provenant d'enquêtes ou de recensements récents dont la source, la méthode scientifique et le pertinence temporelle sont incontestables et validées.

Les informations renseignées dans le Tableau 1 de l'étape 1 du cadre harmonisé sont alors rapportées dans une fiche intitulée Tableau 2 de l'étape 2 du CH en leur affectant le niveau administratif de la zone étudiée au niveau du pays et en leur associant un des indices de fiabilité.

Suite à ces développements, les participants ont été amenés à analyser des situations courantes puis à dégager une conclusion à partir de l'analyse des preuves à travers une première série d'exercices. Ainsi, huit groupes de travail ont été constitués. Quatre groupes ont eu à travailler sur les indicateurs des résultats et quatre autres sur les facteurs contributifs.

Conclusion partielle

- En situation courante, on fait les analyses sur la base des preuves, puis on tire les conclusions pour classer les indicateurs de résultats et les impacts des facteurs contributifs sur ces indicateurs de résultats.
- En phase projetée, on dit que l'analyse repose sur des hypothèses consensuelles. On peut alors faire des scénarii sur la production, les prix tout en tenant compte du calendrier saisonnier pour la projection.

3.2.3. Classification, situations actuelle et projetée

C'est la troisième étape du cadre harmonisé. Pour ce qui est des indicateurs de résultats, cette étape du cadre harmonisé permet d'analyser, de tirer des conclusions puis de donner la phase³ correspondant à chaque indicateur en le comparant au tableau de référence. Par contre,

³Phase : 1 (Phase minimale, couleur vert) ; 2 (Phase sous pression, couleur jaune) ; 3 (Phase de crise, couleur orange) ; 4 (Phase d'urgence, couleur rouge) ; 5 (Phase de famine, couleur marron) Confère tableau de référence du CH

pour ce qui est des facteurs contributifs, elle permet de donner des informations sur le niveau d'impact de ces derniers sur les indicateurs de résultats.

Les informations de cette étape sont renseignées dans une fiche dénommée Tableau 3 de l'étape 3 du CH.

Cette session a permis aux experts de mettre l'accent sur la convergence des preuves pour le choix de la décision finale. Il a été rappelé que cette convergence des preuves doit tenir compte de l'analyse combinée des quatre indicateurs de résultats et de l'impact des facteurs contributifs.

3.2.4. Estimation des populations

Elle dérive du remplissage des trois tableaux précédents et constitue l'étape 4 dans le processus de réalisation du cadre harmonisé. Cette estimation des populations :

- ✓ débute dès l'inventaire ou le répertoire des preuves ;
- ✓ se fait selon la règle de 20%⁴ ;
- ✓ est faite pour l'analyse courante et projetée ;
- ✓ se fait de la droite vers la gauche donc de la phase famine vers la phase minimale ;
- ✓ se fait sur la base de données chiffrées, existantes ou disponibles et non au hasard. En absence d'informations chiffrées, il n'est pas indiqué sur des suppositions pour estimer les pourcentages pour la phase.

Journée du 29 Août 2014

Le dernier jour de la formation a été essentiellement consacré à l'étape 5 du cadre harmonisé, suivi des recommandations à l'endroit de la cellule nationale d'analyse du CH.

3.2.5. Production de la carte et des résultats

Pour la réalisation des cartes, il faut utiliser les critères et le code de couleurs du Tableau de référence du CH. Seules les zones répondant aux critères de «confiance acceptable» sont

⁴Règle des 20 % : Confère manuel du CH

classifiées. Pour la situation actuelle, au moins 1 preuve fiable pour un des résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, plus au moins 4 éléments de preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou résultats.

3.2.6. Cellule Nationale d'analyse du CH

Cette session a permis aux experts de rappeler aux participants ce qu'est une cellule nationale d'analyse, son mandat, son rôle et ses objectifs. Selon les experts, des missions politiques de plaidoyer ont déjà commencé dans les pays officialiser les cellules nationales du CH dans la sous-région. En ce qui concerne le Bénin, cette cellule existe mais demeure provisoire et sera formalisée suite au passage de ladite mission politique.

4. Les travaux de groupes

Pour une meilleure compréhension des différentes étapes du cadre harmonisé, au fur et à mesure du déroulement des communications, les experts ont amené les participants à travers des séries d'exercices à procéder au remplissage des différents tableaux présentés. Les données relatives à la commune de Ouidah fournies par un des participants ont été utilisées comme base d'informations pour les illustrations. Ainsi, ces séances pratiques ont permis aux participants de :

- ✓ prendre connaissance des types de données à utiliser pour le remplissage de la fiche d'inventaire des preuves (Tableau 1) ;
- ✓ avoir une idée des documents pouvant servir de source de données ou preuves ;
- ✓ procéder à l'analyse de la fiabilité des sources de données (Tableau 2) ;
- ✓ procéder à l'analyse des indicateurs de résultats et de l'impact des facteurs contributifs tout en se référant au tableau de référence du cadre harmonisé (Tableau 3) ;
- ✓ tirer des conclusions et de choisir convenablement les phases pour les indicateurs de résultats et les impacts des facteurs contributifs (Tableau 4) ;
- ✓ procéder à l'estimation des populations.

Outre l'aspect didactique, ces séances pratiques ont permis aux participants de toucher du doigt, des difficultés éventuelles auxquelles les systèmes nationaux d'alerte précoce pourraient être confrontés, si au préalable des dispositions ne sont pas prises pour :

- ✓ la mise en place effective au niveau de chaque pays d'une cellule de coordination de la Sécurité alimentaire (CNSA) ;
- ✓ la formation aux outils du cadre harmonisé ;
- ✓ l'harmonisation dans la collecte des données au niveau des structures décentralisées de chaque pays ;
- ✓ la pérennisation de la collecte des données requises pour le CH.

Enfin, il a été recommandé de se prononcer uniquement sur les données disponibles pour le phasage de l'indicateur sans autre considération. Toutefois dans le phasage de la zone et en situation projetée, il est possible d'utiliser des considérations d'experts et les connaissances globales de la zone étudiée.

Conclusion

La cérémonie de clôture a été assurée par le DG de l'ONASA. En sa qualité de Secrétaire Permanent du CONACILSS, il s'est réjoui de la présence massive des services nationaux pourvoyeurs de données. Il a également loué l'assiduité des participants et leur engagement au processus de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Il mandate les experts du Centre AGRHYMET de faire part au Secrétaire Exécutif du CILSS que le processus a démarré et est en cours au Bénin. Enfin, il a exhorté chacun des participants en ce qui le concerne de collecter et d'apprêter les données thématiques de sa structure selon le format du tableau des variables joint en annexe en vue du prochain atelier d'analyse du cadre harmonisé prévu au Bénin du 29 Septembre au 3 Octobre 2014.

Recommandations

A l'issue de cet atelier de formation sur le cadre harmonisé, quelques recommandations ont été formulées :

A l'endroit des participants de :

- procéder à la restitution des travaux dans les structures respectives ;
- apprêter les données nécessaires pour l'atelier d'analyse du CH de septembre 2014 prochain .

A l'endroit des structures de :

- faciliter l'accès aux données statistiques requises pour le CH.

A l'endroit de l'ONASA de :

- envoyer à temps les TDR et les lettres d'invitation

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants à l'atelier de formation du cadre harmonisé au BENIN

N°	Nom et Prénoms	Structure	Fonction	Email et Contact
1	YEDOMONH Philomène	ABSSA	C/SSE	houenouphil@yahoo.fr 97776571
2	HOUSSOU-GOE Septime	THP Bénin	C/SECAL	hseptime@gmail.com 97088330_67529484
3	ANGLO Valentin	CARDER Atl/Lit	C/SASAN	av_benin@yahoo.fr 97648269_64554177
4	AVOCANH Gautier	DG EAU	Responsable Labo Qualité des Eaux	avocanhgautier@yahoo.fr 97607050_95124626
5	HOUINOU François	DE/Réseau IJEB/PBASAN	Directeur Membre PBSAN	yebbeninong@gmail.com 67850508_95033033
6	ROUFAÏ Romisiyath	ANPC/MISPC	C/Matériel	younnarou@yahoo.fr 97393343
7	GANGBAZO Herman K,	D-Pêches	C/Statistique	kasseau@yahoo.fr 97882935
8	ZOGLOBOSSOU Roland Justin	DAGRI/ MAEP	C/SSE	rolandzr@yahoo.fr 95956561
9	ACAKPO Charles	CARDER Zou-Colline	C/SASAN	Charben3@yahoo.fr 97366157_90291486
10	AKAKPO Samuel	CARDER Mono-Couffo	C/SASAN	samuelakakpo57@yahoo.fr 95156818_97314480
11	DAKOA Pierre	DNM	Métérologue Climatologue	dak_pie2005@yahoo.fr 95794695_66053959
12	AÏSSOUN AVOCANH Eulalie	D-Elevage	C/SSE	aissouneulalie@yahoo.fr 95341318
13	PEDANOU Faustin	DGCE/ MICPME	C/DR	pedanouf@gmail.com 66614769_98631008
14	MENSAH Armel	PCM/INRAB	Chercheur	malconico2@gmail.com 95814625
15	GBASSI Kouassi	DSA/MAEP	Coll/DSA	gbassikouassi@gmail.com 95816645_96079922
16	PADONOU Victor	DPP/MS	Economiste Planificateur	padiosse@yahoo.fr 95818448
17	OLIYIDE Antonin	DANA/MAEP	C/SPAN	esano_2007@yahoo.fr 97003847_95860830
18	SABINO Laurent	CARDER/ Ouémé Plateau	C/SASAN	sabinolaure@yahoo.fr 96451033_65580875
19	ABOUDOU Bio Irénée	ONASA	Directeur Général/ SP CONACILSS- BENIN	irebioa@yahoo.fr 97069599_95403191
20	AYADJI Lydie C.	ONASA	SP	corilla@yahoo.fr 96533969
21	ABDOULAYE Mouphtaou	ONASA	DSVSA	
22	MAMA ALI Isbath	ONASA	C/SSAP	misbol2001@yahoo.fr 97773172
23	AHOUANSE Sylvia	ONASA	Ch/TADSPC	sydcenter@yahoo.fr 64199944

24	NANGBE Gildas	ONASA	Ch/VAR	gildasnangbe@yahoo.fr 97752753
25	TOUMOUDAGOU Pénagui	ONASA	Ch/SCA	pelagiedefleur1@yahoo.fr 97587625
26	TOUDONOU Jean-Christophe	ONASA		j.toudonou@yahoo.fr itouchristophe@gmail.com 94523744
27	SAMBA Abdallah	CILSS/ AGRHYMET	C/DSAM	a.samba@agrhyet.ne +227 96270323 +227 91750202
28	AMEWUAME Mawuli	CILSS/ AGRHYMET	Expert Cadre Harmonisé	M.Amewuame@agrhyet.ne +227 98677875
29	SERIKI Léontine	INSAE	CS/PCER	serikif@yahoo.fr 96164967-64580049

<p style="text-align: center;">Accès aux aliments</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Variations prix mensuel 3 denrées alimentaires principales / moyenne 5ans - Variations prix mensuel 3 cultures rente principales/moyenne 5 ans - Evolution des termes de l'échange/ Pouvoir d'achat - Variations transferts issus de la migration ou l'exode/ moyenne 5 ans - Prévalence de comportements extrêmes, par exemple la mendicité - Distance des marchés/densité des marchés - Pourcentage de la population appartenant au quintile de richesse/à l'indice de richesse le plus bas - Part de la population n'ayant pas accès à un panier de consommation de base / % de ménages au dessous du seuil de protection des moyens d'existence selon l'approche HEA - pourcentage du revenu consacré à la dépense alimentaire - Populations 	<ul style="list-style-type: none"> - ONASA/MAEP - INSAE, MISPC, MAE, MEF - INSAE ONASA/MAEP, IGN/MEHU - INSAE - INSAE INSAE
<p style="text-align: center;">Utilisation des aliments, y compris l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'eau potable : - Types de sources d'eau - Distance moyenne des sources d'eau - Caractère saisonnier de l'accès à l'eau - Prix de l'eau - Nombre de repas / SDA - Pratiques de préparation des aliments - Pratiques de stockage des aliments - Pratiques de soins aux enfants (allaitement, sevrage, alimentation, hygiène) - Accès au et type de combustible 	<p style="text-align: center;">DG Eau /SONEB/MERPMEDER</p> <p style="text-align: center;">DAS/MEMP, INSAE</p> <p style="text-align: center;">ONASA, DANA, INRAB, CARDER</p>
<p style="text-align: center;">Disponibilité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendements agricoles - Productions agricoles - Productions animales - Productions halieutiques - Stocks alimentaires - Importations commerciales - Aides et dons alimentaires - 	<p style="text-align: center;">DSA/MAEP, CARDER</p> <p style="text-align: center;">DAGRI, DE</p> <p style="text-align: center;">DP</p> <p style="text-align: center;">ONASA, MC, INSAE</p> <p style="text-align: center;">ONASA, PAM, ANPC</p>